

Strasbourg, 30 octobre 2024

CDDEM(2024)24

COMITÉ DIRECTEUR SUR LA DÉMOCRATIE (CDDEM)

2e réunion plénière

(29 - 30 octobre 2024)

RAPPORT ABRÉGÉ DE LA RÉUNION

Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le Comité directeur sur la démocratie (CDDEM) tient sa 2e réunion à Strasbourg les 29-30 octobre 2024 sous la présidence de Thomas Zandstra (Pays-Bas). Le vice-président Vebjørn Heines (Norvège) préside la session de l'après-midi du 30 octobre. Matjaž Gruden, Directeur pour la démocratie, facilite la réunion avec l'accord du Comité jusqu'à l'élection de M. Zandstra.

L'ordre du jour de la réunion figure en annexe. Le rapport complet de la réunion, y compris la liste des participants, est disponible sur le site web du CDDEM.

Répartition par genre : 83 participants, 46 hommes (55%) et 37 femmes (45%)

Liste des points de décision du Comité des Ministres

Le CDDEM invite le Comité des Ministres à :

- prendre note du rapport abrégé de la deuxième réunion plénière du Comité directeur sur la démocratie (29-30 octobre 2024) ;
- prendre note de la Note d'orientation sur la participation de la société civile aux travaux intergouvernementaux du Conseil de l'Europe adoptée par le CDDEM le 30 octobre 2024.

Liste des points pour information du Comité des Ministres

Concernant les élections

Le CDDEM

élit

- **Thomas Zandstra** (Pays-Bas) en tant que **Président du CDDEM** pour un mandat d'un an
- **Vebjørn Heines** (Norvège) en tant que **Vice-Président du CDDEM** pour un mandat d'un an

cinq membres du Bureau du CDDEM

- quatre postes pour un mandat de deux ans (octobre 2024 - octobre 2026)
 - **Lilya Afrikyan** (Arménie)
 - **Peter Andre** (Autriche)
 - **Katrin Kivi** (Estonie)
 - **Pavel Mička** (Tchéquie)
- un poste pour un mandat d'un an (octobre 2024 - octobre 2025)
 - **Silvia Negro Alousque** (Espagne)

nomme les représentants des États membres dans les deux groupes de travail du CDDEM

pour les sept postes du groupe de travail sur les paramètres d'application et de mise en œuvre des principes démocratiques de Reykjavík (GT-P), pour la durée correspondant au mandat du GT-P (jusqu'en décembre 2025) :

- **Georgios Chrysafis** (Grèce)
- **Edwin Lefebvre** (Belgique)
- **Hester Mennes** (Pays-Bas)
- **Anne-Karin Ødegard** (Norvège)
- **Ignasio Gil Osés** (Espagne)
- **Paulius Skardzius** (Lituanie)
- **Doris Wagner** (Autriche)

- pour les sept postes du groupe de travail sur la participation de la société civile (GT-CS), pour la durée correspondant au mandat du GT-CS (jusqu'en décembre 2025) :

- **Peter Andre** (Autriche)
- **Georgios Chrysafis** (Grèce)
- **Anu Juvonen** (Finlande)
- **Edwin Lefebvre** (Belgique)
- **Hester Mennes** (Pays-Bas)
- **Tânia Mourato** (Portugal)
- **Alfonso Carlos Garcia Romero** (Espagne)

nomme un représentant du CDDEM à la plateforme d'accréditation du label européen d'excellence en matière de gouvernance (ELoGE) :

- **Georgios Chrysafis** (Grèce)

En ce qui concerne les activités normatives

Le CDDEM

- prend note de la mise à jour fournie par le Secrétariat sur les travaux menés par le Groupe de travail sur les paramètres pour l'application et la mise en œuvre des Principes de Reykjavík pour la démocratie (GT-P) concernant le projet de paramètres visant à faciliter l'application et la mise en œuvre des Principes de Reykjavík et d'autres normes pertinentes du Conseil de l'Europe afin de promouvoir, protéger et renforcer la démocratie dans l'ensemble des États membres ; examine le texte du projet de Paramètres tel que révisé à la suite des commentaires formulés par les membres du GT-P lors de la 1ère réunion du groupe de travail, et fournit des orientations pour la poursuite de l'élaboration du texte ; échange des vues avec Marin Mrčela, président du GRECO, sur les travaux du GRECO et l'importance de la lutte contre la corruption en tant que pierre angulaire de l'État de droit et composante essentielle de la démocratie ; prend note du rapport de la première réunion du GT-P (23 septembre 2024) ;
- prend note de la mise à jour fournie par le Secrétariat sur les travaux menés par le Groupe de travail sur la participation de la société civile (GT-CS) ; examine le projet de Note d'orientation sur la participation de la société civile aux travaux intergouvernementaux du Conseil de l'Europe, discute des propositions d'amendement des délégations, finalise le texte et adopte le document ; examine le projet d'étude de faisabilité sur la mise à jour de la Recommandation CM/Rec(2007)14 du Comité des Ministres aux États membres sur le statut juridique des organisations non gouvernementales en Europe, telle que révisée à la suite des commentaires formulés par les membres lors de la 2e réunion du GT-CS le 2 octobre 2024, accueille favorablement la présentation de l'ébauche potentielle de la future recommandation sur le statut juridique des organisations de la société civile en Europe faite par Jeremy McBride, expert consultant du GT-CS, et décide de fournir des commentaires supplémentaires d'ici le 20 novembre 2024 et d'approuver l'étude de faisabilité dans le cadre de la procédure écrite ; examine et approuve la contribution du CDDEM au rapport du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH) sur l'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2018)11 du Comité des Ministres aux États membres sur la nécessité de renforcer la protection et la promotion de l'espace de la société civile en Europe, consistant en une compilation des réponses des États membres, un résumé des travaux en cours sur le renforcement de l'engagement de la société civile au sein du Conseil de l'Europe et un aperçu sommaire des avis du Conseil d'experts CINGO sur le droit des ONG pour la période 2019-2024 ; charge le Secrétariat de représenter le CDDEM à la réunion plénière du CDDH du 25 au 29 novembre 2024 ; prend note des rapports des première et deuxième réunions du GT-CS (8-9 juillet 2024 et 2 octobre 2024).

En outre, le CDDEM

- prend note des informations fournies par le Secrétariat sur les développements survenus depuis la 1ère réunion plénière (13-14 mai 2024) et leurs implications possibles pour le travail du CDDEM, en particulier : l'élection du nouveau Secrétaire Général du Conseil de l'Europe Alain Berset (Suisse) et ses priorités après le Sommet de Reykjavík (2023), parmi lesquelles la mise en œuvre des Principes de Reykjavík pour la démocratie et l'introduction d'un plan d'action du Conseil de l'Europe pour la démocratie ; les travaux du Registre des dommages pour l'Ukraine qui vise à assurer la responsabilité des crimes commis par la Fédération de Russie dans sa guerre d'agression contre l'Ukraine ; l'adoption de la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit (STCE no. 225) le 5 septembre 2024 ; et le travail en cours pour intégrer une perspective de la jeunesse dans les délibérations intergouvernementales et autres de l'Organisation et renforcer la participation des jeunes à la prise de décision ;
- accueille les nouveaux membres de la Bulgarie, de la Croatie, de la Lettonie, de Malte, de la Pologne et de la Slovaquie qui ont rejoint le Comité depuis sa première réunion plénière les 13 et 14 mai 2024 ;
- finalise les commentaires sur la Recommandation 2281 (2024) de l'APCE – « Processus de réparation et de réconciliation pour surmonter les conflits passés et construire un avenir pacifique commun - la question d'une réparation juste et équitable », sur la base des propositions d'amendement reçues des délégations de la Belgique, de l'Allemagne et de la Türkiye, et convient de transmettre les commentaires au Comité des Ministres ;
- examine quatre demandes de statut d'observateur et prend note des présentations de leurs représentants ; décide d'accorder le statut d'observateur à Democracy and Culture Foundation et de prendre une décision sur les demandes introduites par European Center for Human Rights, European Council of Spatial Planners et CURE Campaign dans le cadre de la procédure écrite. En l'absence d'objections d'ici le 20 novembre 2024, les organisations seront réputées avoir obtenu le statut d'observateur ;
- prend note des informations fournies par le rapporteur pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Edwin Lefebvre, sur l'inclusion d'une perspective de genre dans les documents normatifs en cours d'élaboration par le Comité ;
- échange des vues avec Michael O' Flaherty, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, sur le travail du Commissaire et sur certains sujets de préoccupation du point de vue des droits de l'homme et de la démocratie, tels que la pression croissante sur la société civile et l'espace civique, l'érosion de l'État de droit et le manque d'éducation à la démocratie, mais aussi sur la manière dont les États membres peuvent mieux soutenir le travail du Commissaire ;
- échange des vues avec Mathieu Mori, Secrétaire Général du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, sur les travaux du Congrès relatifs à la démocratie et à la gouvernance, et en particulier sur les activités et initiatives actuelles du Centre d'expertise pour la gouvernance à multiniveaux ;
- prend note des informations fournies par Niall Sheerin, Directeur adjoint du Centre d'expertise pour la gouvernance à multiniveaux, sur le label européen d'excellence en matière de gouvernance (ELoGE) qui est décerné aux municipalités ayant atteint un niveau élevé de bonne gouvernance ;
- prend note des informations fournies par Cesare Colombo, Co-Secrétaire de la Commission des affaires politiques et de la démocratie de l'Assemblée parlementaire, sur les rapports en cours de préparation par la commission sur le rôle des partis politiques dans la démocratie, l'impact de l'intelligence artificielle sur la démocratie, la violence et le discours de haine contre les hommes politiques et les élections en temps de crise ;
- prend note des informations fournies par Giulia Lucchese, Secrétaire de MSI-AI, Liberté d'expression et CDMSI, sur l'adoption de la Recommandation CM/Rec(2024)2 du Comité des Ministres aux États membres sur la lutte contre l'utilisation des poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP), son applicabilité à la société civile, les points clés et les étapes prévues pour sa mise en œuvre ;
- prend note des informations fournies par Marie-Hélène Boulanger, Directrice adjointe et Cheffe d'Unité en charge de la démocratie, de la citoyenneté et de la libre circulation, DG JUST,

Commission européenne, sur les récents développements de l'Union européenne liés à la sauvegarde de la démocratie, y compris la recommandation de la Commission sur les processus électoraux inclusifs et résilients dans l'Union, la directive et la recommandation sur les SLAPPs et une proposition de directive sur la transparence de la représentation d'intérêts au nom de pays tiers, ainsi que sur une nouvelle initiative proposée par la Commission européenne, le « Bouclier européen de la Démocratie » ;

- prend note des informations fournies par le Secrétariat sur le programme du Forum mondial de la démocratie 2024, discute des thèmes possibles pour le Forum en 2025 et donne son avis sur ceux qui pourraient être appropriés pour le Forum ;
- prend note des informations présentées par les membres du CDDEM d'Arménie, de Belgique, de Tchéquie, de Finlande, d'Allemagne, d'Italie, des Pays-Bas, d'Espagne et d'Ukraine sur les développements et les initiatives législatives et politiques pertinentes dans leurs pays ;
- prend note de la participation des membres à des événements intéressant le CDDEM, notamment la conférence du CDDH sur la protection et la promotion de l'espace de la société civile en Europe organisée à l'ouverture de sa 100e réunion (Helsinki, 25 juin 2024) et la conférence du Congrès sur la « gouvernance multiniveaux pour assurer la démocratie et renforcer la résilience à tous les niveaux de gouvernance » (Vilnius, 25 septembre 2024). Le membre maltais Robert Tabone a annoncé une conférence sur la gouvernance multiniveaux qui aura lieu à Malte le 13 juin 2025 ;
- convient que le Bureau du CDDEM examinerait les possibilités pour le CDDEM de participer à diverses initiatives visant à promouvoir et à renforcer la démocratie, telles que le Sommet pour la démocratie et le Partenariat pour un gouvernement ouvert ;
- examine et approuve le calendrier des réunions pour 2025 et décide de tenir ses 3e et 4e réunions plénières dans un format hybride, à Strasbourg et en ligne, les 12-13 juin¹ et 27-28 novembre 2025 respectivement ;
- adopte le rapport abrégé de la 2ème réunion plénière.

¹ Le Comité réexaminera le calendrier de la prochaine réunion compte tenu du chevauchement avec la conférence sur la gouvernance à multiniveaux organisée par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux.

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

Mardi 29 octobre 2024	
9h30 – 11h00	
1. Ouverture de la réunion <i>Remarques préliminaires de Matjaž Gruden, Directeur de la Démocratie², Direction Générale de la Démocratie et de la Dignité Humaine du Conseil de l'Europe</i>	
2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux Document de travail : Projet d'ordre du jour annoté [CDDEM(2024)OJ2 rév.] <i>Le CDDEM est invité à examiner et à adopter le projet d'ordre du jour annoté.</i>	
3. Déclaration du Secrétariat Documents de référence : - Résolution CM/Res(2021)3 sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail - Mandat du CDDEM 2024-2027 <i>Le CDDEM est invité à prendre note des informations fournies par le Secrétariat sur les règles et la procédure d'élection et les développements qui ont eu lieu depuis la 1ère réunion plénière (13-14 mai 2024) et leurs implications possibles pour les activités du comité.</i>	
4. Tour de table Tour de table : interventions des membres nouvellement désignés du CDDEM Document de référence : Membres du CDDEM <i>Depuis la première réunion plénière (13-14 mai 2024), de nouveaux membres ont rejoint le Comité (Bulgarie, Croatie, Lettonie, Malte, Pologne, Saint-Marin, Slovaquie). Après leur avoir souhaité la bienvenue, le président en exercice invitera les membres nouvellement désignés à se présenter.</i>	
5. Établissement de normes : Paramètres visant à faciliter l'application et la mise en œuvre des Principes de Reykjavik pour la démocratie 5.1. Echange de vues avec Marin Mrčela, Président du GRECO (Groupe d'Etats contre la corruption) (en ligne) 5.2. Examen de la première version des paramètres Documents de travail : - Projet de paramètres pour l'application et la mise en œuvre des principes de Reykjavik pour la démocratie [CDDEM(2024)10]	

² M. Gruden animera la première partie de la réunion plénière du CDDEM jusqu'à l'élection du président du comité directeur.

- [Rapport de la première réunion du Groupe de travail sur les paramètres d'application et de mise en œuvre des Principes de Reykjavik pour la démocratie \[GT-P\(2024\)2\]](#)

Le CDDEM est invité à :

- *de procéder à un échange de vues avec Marin Mrčela sur les travaux du GRECO et sur l'importance de la lutte contre la corruption en tant que pierre angulaire de l'État de droit et élément clé de la démocratie ;*
- *prendre note de la mise à jour fournie par le Secrétariat sur la discussion lors de la première réunion du GT-P et sur l'état d'avancement du projet de paramètres ;*
- *procéder à un examen du texte du projet de paramètres tel qu'il a été révisé à la suite des commentaires formulés par les membres lors de la première réunion du GT-P le 23 septembre et fournir des orientations pour le développement ultérieur du texte.*

11h30 – 13h00

Suite du point 5

6. Informations fournies par le rapporteur pour l'égalité entre les femmes et les hommes (GER)

[Document de travail : Information du rapporteur pour l'égalité entre les femmes et les hommes \(GER\) Edwin Lefebvre \[CDDEM\(2024\)11\]](#)

Le CDDEM est invité à prendre note du rapport préparé par le rapporteur sur l'égalité entre les femmes et les hommes, Edwin Lefebvre, et à discuter des moyens possibles d'intégrer des perspectives intégrées (égalité entre les femmes et les hommes, jeunesse, droits de l'enfant, droits des personnes handicapées, questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage) dans le travail du comité.

7. Forum mondial de la démocratie - synergies et possibilités d'introduire ses conclusions dans les travaux du CDDEM

[Document de référence : Forum mondial de la démocratie 2025 - Thèmes proposés](#)

Le CDDEM est invité à discuter des thèmes potentiels de la prochaine édition du Forum mondial de la démocratie et à fournir des informations sur le thème qui pourrait être approprié pour le Forum.

14h30- 16h15

8. Élections des membres du CDDEM aux postes de/de la président-e, du/de la vice-président-e et des membres du Bureau du CDDEM et élections des membres des groupes de travail du CDDEM

[Document d'information : Note d'information « Election des membres du Comité directeur sur la démocratie \(CDDEM\) pour les postes de Président-e, Vice-Président-e, membres du Bureau du CDDEM et élection des membres des groupes de travail du CDDEM » \[CDDEM\(2024\)12\] + \[CDDEM\(2024\)12 Addendum\].](#)

Le CDDEM est invité à :

- *élire, parmi ses membres, le/la président-e, le/la vice-président-e et cinq membres du Bureau. Les membres du CDDEM qui souhaitent présenter des candidatures à ces postes sont invités à en informer le Secrétariat avant le 23 octobre 2024.*
- *élire sept experts pour le groupe de travail sur les paramètres d'application et de mise en œuvre des principes démocratiques de Reykjavík (GT-P) et sept experts pour le groupe de travail sur la participation de la société civile (GT-CS). Les membres du CDDEM qui souhaitent soumettre des candidatures (les leurs ou celles d'autres experts) pour les membres des groupes de travail sont invités à en informer le Secrétariat avant le 23 octobre 2024.*

9. Soutenir les États membres pour renforcer et maintenir une bonne gouvernance démocratique à tous les niveaux

- 9.1. Echange de vues avec **Mathieu Mori**, Secrétaire Général du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux
- 9.2. Nomination d'un membre du CDDEM à la Plateforme d'accréditation du Label européen d'excellence en matière de gouvernance (ELoGE)

Documents de référence :

- [Label Européen d'excellence en matière de gouvernance](#) – Grille d'analyse concernant le Label européen d'excellence en matière de bonne gouvernance

Le CDDEM est invité à :

- *procéder à un échange de vues avec Mathieu Mori sur les travaux du Congrès relatifs à la démocratie et à la gouvernance et, en particulier, sur les activités et initiatives actuelles du Centre d'expertise pour la gouvernance à multiveaux ;*
- *prendre note des informations sur le Label européen d'excellence en matière de gouvernance (ELoGE) qui est décerné aux municipalités qui ont atteint un niveau élevé de bonne gouvernance mesuré par rapport à un critère du Conseil de l'Europe et nommer un membre du CDDEM à la Plateforme d'accréditation de l'ELoGE. Les membres du CDDEM qui souhaitent exprimer leur intérêt pour cette position sont priés d'en informer le Secrétariat avant le 28 octobre 2024.*

16h30 – 17h30

10. Commentaires du CDDEM sur la Recommandation 2281 (2024) de l'APCE – « Processus de réparation et de réconciliation pour surmonter les conflits passés et construire un avenir pacifique commun - la question d'une réparation juste et équitable ».

Documents de référence et de travail :

- [Recommandation 2281 \(2024\) de l'APCE – « Processus de réparation et de réconciliation visant à surmonter les conflits passés et à construire un avenir pacifique commun - la question d'une réparation juste et équitable »](#)
- [CDDEM Projet de commentaires à la Recommandation 2281 \(2024\) \[CDDEM\(2024\)13\]](#)

Le CDDEM est invité à examiner le projet de commentaires et les amendements proposés par les membres du CDDEM, à finaliser le texte et à approuver les commentaires à soumettre au Comité des Ministres.

11. Société civile : Poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP)

- 11.1. Échange de vues avec **Giulia Lucchese**, Secrétaire de MSI-AI, liberté d'expression et CDMSI

Documents de référence :

- [Recommandation CM/Rec\(2024\)2 du Comité des Ministres aux États membres sur la lutte contre l'utilisation des poursuites stratégiques contre la participation publique \(SLAPP\)](#)
- [UE : Directive \(UE\) 2024/1069 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 relative à la protection des personnes qui participent à la vie publique contre les demandes manifestement infondées et les procédures judiciaires abusives \(« poursuites stratégiques contre la participation publique »\).](#)
- [UE : Recommandation \(UE\) 2022/758 de la Commission du 27 avril 2022 sur la protection des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme qui participent à la vie publique contre les procédures judiciaires manifestement infondées ou abusives.](#)

Le CDDEM est invité à prendre note des informations sur l'adoption de la Recommandation CM/Rec(2024)2 et son applicabilité à la société civile et à échanger des points de vue avec Giulia Lucchese sur les axes de la recommandation et les étapes prévues pour sa mise en œuvre.

Mercredi 30 octobre 2024

9h30 – 11h00

Établissement de normes sur la société civile et la participation des citoyens

12. Note d'orientation sur la participation de la société civile aux travaux intergouvernementaux du Conseil de l'Europe

Documents de travail :

- [Projet révisé de Note d'orientation sur la participation de la société civile aux travaux intergouvernementaux du Conseil de l'Europe \[CDDEM\(2024\)14\]](#).
- [Rapports des 1ère et 2ème réunions du Groupe de travail sur la participation de la société civile \(GT-CS\) \[GT-CS\(2024\)5 + GT-CS\(2024\)8\]](#)

Le CDDEM est invité à :

- *prendre note de la mise à jour fournie par le Secrétariat sur la discussion lors des 1ère et 2e réunions du GT-CS et sur l'état d'avancement du projet de note d'orientation ;*
- *procéder à un examen approfondi du projet de lignes directrices tel que révisé sur la base des commentaires formulés par les membres du GT-CS, du CDDEM, de la Conférence des OING et des organes intergouvernementaux compétents du Conseil de l'Europe, finaliser le texte et adopter le document.*

11h30– 13h00

13. Mise à jour de la Recommandation CM/Rec(2007)14 du Comité des Ministres aux Etats membres sur le statut juridique des organisations non gouvernementales en Europe

Documents de référence et de travail :

- [Recommandation CM/Rec\(2007\)14 du Comité des Ministres aux Etats membres sur le statut juridique des organisations non gouvernementales en Europe](#)
- [Projet d'étude de faisabilité sur la mise à jour de la Recommandation CM/Rec\(2007\)14 \[CDDEM\(2024\)15\]](#).
- [Rapports des 1ère et 2e réunions du Groupe de travail sur la participation de la société civile \(GT-CS\) \[GT-CS\(2024\)5 + GT-CS\(2024\)8\]](#)

Le CDDEM est invité à :

- *prendre note de la mise à jour fournie par le Secrétariat sur la discussion lors des 1ère et 2ème réunions du GT-CS et sur les points clés et les conclusions du projet d'étude de faisabilité ;*
- *d'examiner le projet d'étude de faisabilité sur la mise à jour de la Recommandation CM/Rec(2007)14 telle que révisée à la suite des commentaires formulés par les membres lors de la 2e réunion du GT-CS le 2 octobre 2024 et de fournir des orientations pour l'élaboration du projet de texte de la recommandation mise à jour sur le statut juridique des ONG/OSC en Europe.*
- *Le CDDEM bénéficiera de l'expertise de M. Jeremy McBride, le consultant du GT-CS, qui sera présent pour la discussion sur ce point de l'ordre du jour.*

14. Contribution du CDDEM au Rapport d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2018)11 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la nécessité de renforcer la protection et la promotion de l'espace de la société civile en Europe, établi par le Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH)

Documents de référence et de travail :

- Recommandation CM/Rec(2018)11 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la nécessité de renforcer la protection et la promotion de l'espace de la société civile en Europe.
- Compilation des réponses des Etats membres au questionnaire sur la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2018)11 [CDDEM(2024)16].
- Synthèse des avis du Conseil d'experts en droit des ONG du Conseil de l'Europe pour la période 2019-2024 [CDDEM(2024)17]
- Résumé des travaux actuels du Secrétariat sur le renforcement de l'engagement de la société civile au sein du Conseil de l'Europe [CDDEM(2024)18]

Le CDDEM est invité à approuver la contribution apportée au rapport du CDDH sur la mise en œuvre de la recommandation CM/Rec(2018)11) et à désigner un membre pour représenter le comité lors de la réunion plénière du CDDH du 26-29 novembre 2024.

15. Demande de statut d'observateur

Documents de travail :

- Demande de statut d'observateur et brochure de présentation de la Fondation pour la démocratie et la culture [CDDEM(2024)19]
- Demande de statut d'observateur du Centre européen pour les droits de l'homme [CDDEM(2024)21]
- Demande de statut d'observateur du Conseil Européen des Urbanistes [CDDEM(2024)22]
- Demande de statut d'observateur de CURE [CDDEM(2024)23]

Le CDDEM est invité à examiner la demande de statut d'observateur et à décider de l'octroi du statut sur la base d'une décision unanime. Conformément à l'article 8a de la Résolution CM/Res(2021)3 sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail, dans le cas où l'unanimité n'est pas atteinte, le Comité des Ministres peut être saisi à la demande des deux tiers des membres du comité concerné.

14h30 – 16h00

16. Echange de vues avec Michael O' Flaherty, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

Le CDDEM est invité à tenir un échange de vues avec Michael O'Flaherty sur le travail du Commissaire lié aux domaines d'activité du CDDEM et en particulier sur les « mécanismes doux » dans le droit international et leur contribution au développement des droits de l'homme et des principes démocratiques, ainsi que sur les stratégies qui peuvent aider à inverser la tendance à la réduction de l'espace civique.

17. Mise à jour sur les développements et les initiatives de l'Union européenne en matière de sauvegarde de la démocratie

- 17.1. Information par **Marie-Hélène Boulanger**, Directrice adjointe et Cheffe d'Unité en charge de la démocratie, de la citoyenneté et de la libre circulation, DG JUST, Commission européenne

Le CDDEM est invité à prendre note des informations sur les développements et les initiatives de l'Union européenne en matière de sauvegarde de la démocratie et en particulier sur la mise en œuvre du paquet « Défense de la démocratie » et la nouvelle initiative proposée par la Commission européenne, le « Bouclier européen de la démocratie », qui vise à renforcer les capacités de l'UE à contrer la désinformation et à construire une résilience contre la manipulation de l'information.

18. Mise à jour sur les développements et les initiatives de la Commission des questions politiques et de la démocratie de l'Assemblée parlementaire

- 18.1. Information par **Cesare Colombo**, Co-Secrétaire de la Commission des questions politiques et de la démocratie

Le CDDEM est invité à prendre note des informations sur les développements et les initiatives de la Commission des questions politiques et de la démocratie de l'Assemblée parlementaire.

16h15 – 17h30

19. Développements récents dans les domaines d'activité du CDDEM

Les membres du CDDEM et les participants sont invités à présenter les développements et initiatives pertinents dans les États membres et/ou les organisations dans les domaines de la démocratie, de la bonne gouvernance démocratique, des élections, d'un espace civique sûr et favorable et d'autres domaines d'activité du CDDEM.

20. Participation à des événements pertinents pour le CDDEM

Les membres et participants du CDDEM sont invités à rendre compte des conférences, réunions et autres événements auxquels ils ont participé dans les domaines d'activité du CDDEM.

21. Calendrier des réunions du CDDEM pour 2025

Le CDDEM est invité à discuter et à approuver le calendrier de ses réunions pour 2025. [CDDEM(2024)20]

22. Questions diverses

Les délégations du CDDEM sont invitées à soulever, avant ou au début de la réunion, toute autre question et à la présenter.

23. Adoption du rapport abrégé de la réunion

Le CDDEM est invité à adopter le rapport abrégé de sa 2e réunion plénière [CDDEM(2024)24].

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE GÉNÉRAUX

Mandat	<i>Mandat du CDDEM 2024-2027</i>
CM/Res(2021)3	<i>Résolution CM/Res(2021)3 sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail</i>